

VTT CLUB de PEYPIN

FRANCK CAUVIN

1 résidence

Auberge neuve

13124 Peypin

Tél. :06 95 63 61 84

E-mail-franck.1502@hotmail.fr

FB :VTT club de Peypin

ou

RANDO la PEYPINOISE

REGLEMENT RANDO la PEYPINOISE du Dimanche 12 Octobre 2025

Art 1. Cette manifestation ,organisé par le vtt club de Peypin , n'est pas une compétition mais une randonnée VTTsans classement ni temps chronométré .

Le départ et l'arrivée auront lieu au bouldrome de peypin

Art 2. Le vtt club de Peypin décline toutes responsabilités en cas d'accident quelque soit la gravité , physique ou matérielle

Art 3. Le port du casque est obligatoire, tout participant sans casque sera exclu sans pouvoir prétendre au remboursement de son droit d'inscription.

Art 4. Le vtt club de Peypin a souscrit une assurance responsabilité civile . Chaque participant doit être couvert par son assurance personnelle .

Art 5. Le participant certifie pratiquer régulièrement une activité sportive et être totalement aptes à participer à cette randonnée et en assumer pleinement les contraintes et les risques. Il engage sa seule responsabilité dans le cas contraire.

Art 6 .Le vtt club de Peypin décline toute responsabilité en cas de perte, vol, détérioration de matériels ou d'équipements individuels des participants.

Art 7 .Toute personne mineure doit être accompagnée d'un adulte tout le long du parcours.

***Art 8. Le participant s'engage à respecter les sites traversés ,les consignes des pisteurs(membres du club) dans les massifs et des signaleurs aux traversées des routes(CCFF de Peypin)
en aucun cas le participant est prioritaire
(marcheurs,véhicules, promeneurs à cheval ,etc etc)***

Art 9. Ravitaillement sur chaque parcours ainsi qu'à l'arrivée le participant ne doit rien jeter dans la nature

Art 11 . Le participant autorise les organisateurs à mettre éventuellement sa photo sur la page FB de la rando

Art 12. Aucun remboursement ne sera fait sauf en cas d'annulation administrative

